

LA COLONIE ET L'ORPHELINAT DE MEDJEZ-AMAR EN ALGÉRIE (1855)

La première expérience missionnaire valaisanne organisée va se faire à la faveur de la conquête de l'Algérie par les troupes françaises qui avait eu lieu en 1830. Dès 1850, la France entend faire des nouveaux territoires qu'elle contrôle des colonies de peuplement.

C'est ainsi qu'une trentaine de familles valaisannes tenteront de s'implanter dans le nord de l'Algérie dès 1851, avec pour mission de rendre productives les terres qui ont été prises aux populations locales, en vue d'une politique commerciale d'exportation.

Quatre ans après l'arrivée des premiers colons valaisans, l'évêque d'Alger, Mgr Pavy, adresse à Mgr Etienne Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, une invitation à reprendre la direction de l'orphelinat de Medjez-Amar qui se trouve dans son diocèse, dans la province de Constantine. Créée en 1847, la colonie agricole de Medjez-Amar est une exploitation de 392 hectares traversée par une voie de communication en cours de construction par l'administration coloniale. Dans cette colonie, de nombreux enfants et des Arabes sont astreints à un travail de défrichage de grande ampleur ; les enfants sont pour la plupart des orphelins pauvres expédiés depuis la métropole, ainsi que des enfants de colons de la première heure dont beaucoup n'ont pas survécu aux conditions locales et à la malaria. L'administration coloniale avait en vue de faire à moyen terme de cet orphelinat un collège pour former de jeunes hommes aux métiers de l'agriculture et de l'horticulture. En 1852, en raison des grandes difficultés d'encadrement de ces enfants par les premiers abbés français, la gestion de cette colonie agricole avait été confiée directement à l'armée ; au moment où des chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice acceptent d'en reprendre la gestion en 1855, l'orphelinat de Medjez-Amar est donc un camp militaire français qui regroupe 84 enfants dont la force de travail est exploitée dès l'âge de 12 ans.

Par décret impérial du 30 juin 1855, l'Abbaye de Saint-Maurice, par l'intermédiaire de Mgr Bagnoud, se voit accorder la concession du territoire de Medjez-Ammar pour une durée de 20 ans. Plusieurs chanoines de l'Abbaye s'y rendront dans les semaines et les mois qui suivirent pour assurer la direction des opérations, parmi lesquels Maurice Revaz, Augustin Bertrand, Claude-Louis Gross et François-Marie Bruchon. Supérieur général des chanoines de Saint-Augustin, l'abbé Etienne Bagnoud est également le 55^e évêque de Bethléem. Ce titre l'inscrit dans une filiation religieuse qui remonte aux croisades, ce qui signifie que lorsqu'il se rend en Algérie, il est fondé à se considérer comme pénétrant non pas en terre étrangère, mais en terre légitimement reconquise. Selon les propres termes des chanoines de l'Abbaye, l'accession à ces terres et aux possibilités d'évangélisation qu'elles offrent est conçue comme un « impérialisme sacré ».

La fondation d'un monastère-orphelinat à Medjez-Ammar s'accompagnait du projet d'en faire une maison filiale de l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune. Il y eut même un nouveau projet de colonisation de peuplement à son alentour, dans lequel des Valaisans étaient appelés à constituer l'avant-garde, quatre ans seulement après la débâcle de 1851. Dans une lettre du 16 février 1855, le Maréchal de France Vaillant, ministre de la guerre, fait savoir au gouverneur général d'Algérie qu'il verrait d'un bon œil l'établissement à proximité de l'orphelinat de Medjez-Amar de familles agricoles provenant des cantons catholiques de la Suisse, en assez grand nombre de manière à ce que cela soit profitable à la colonisation. De cette manière, il entend faire contrepoids au projet de peuplement entrepris au même moment par Henri Dunant dans le cadre de la Société genevoise des colonies suisses de Sétif, dont il craint qu'il n'expédie vers l'Algérie

que des familles protestantes. Des tractations ont ensuite lieu entre l'évêché d'Alger et l'Abbaye de Saint-Maurice pour formaliser et mettre en œuvre ce projet, mais celui-ci ne verra jamais le jour. C'est en fait toute l'implantation agaunoise en terre algérienne qui fera long feu, en raison de la difficulté de la tâche et de l'inadaptation physique des chanoines valaisans aux conditions locales. La présence de l'Abbaye à Medjez-Ammar prendra fin en 1857.

RÉFÉRENCES

Magali Dubois, Des chanoines de Saint-Maurice en Algérie. *L'orphelinat de Mdjez-Amar (1854-1857)*. Mémoire de licence en histoire générale, Université de Genève, oct. 2003.

François-Marie Bussard, « La coopération de l'Abbaye de St-Maurice à l'œuvre missionnaire », dans *Echos de Saint-*

Benutzer:

Passwort:

[Haben Sie Ihr Passwort vergessen?](#) / [Ein Konto erstellen](#)
